



Wallonie



## URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi- que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi - d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- permis d'urbanisme
- certificat d'urbanisme n°2
- modification de permis d'urbanisation-
- permis d'urbanisme de constructions groupées

Le demandeur est **Monsieur TARDIO Sandro**

Le terrain concerné est situé à 6200 CHÂTELET, **rue de la Station** et cadastré **Châtelet division 1 section A n° 40 P 3**

Le projet consiste en la **construction d'un immeuble de 3 appartements** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet déroge à une norme du Guide Régional d'Urbanisme pour les motifs suivants :**

***Le projet ne propose pas un cheminement adéquat depuis le parking. Ce cheminement ne répond pas aux conditions de l'article 415/1 du Guide Régional d'Urbanisme.***

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article Article D.IV.40 (Dérogação à un plan ou aux normes d'un guide régional) du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET (Châtelineau).

- les jours ouvrables, sauf le mardi, de 7h00 à 13h00
- le 22/08/2022 après-midi **UNIQUEMENT** sur rendez-vous.
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme  
**téléphone : 071/243.244 – mail : urbanisme@chatelet.be**

**L'enquête publique est ouverte le 16/08/2022 et clôturée le 30/08/2022**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET(Châtelineau)
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be
- remises à l'accueil du service urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale, rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET(Châtelineau).

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **EP 2022/7**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET (Châtelineau), le **30/08/2022**, à 12h00 .

A Châtelet, le **12 JUL. 2022**

Le Directeur général f.f.,



Julie MARECHAL

Pour le Bourgmestre,  
L'Échevin délégué,  
(délégation du 11/12/2018)

Marc VANDENBOSCH